

ÉLECTIONS 2017 : LE MOUVEMENT ASSOCIATIF PRÉSENTE SES PROPOSITIONS

Compte-rendu de la conférence de presse du 4 avril 2017

Le Mouvement associatif, porte-voix des dynamiques associatives, a présenté hier ses propositions dans le cadre de la campagne présidentielle 2017. Il a également rendu publiques les premières réponses des candidats aux questions qu'il leur avait adressées.

Le monde associatif répond aujourd'hui à trois besoins fondamentaux auxquels les citoyens aspirent :

- un besoin d'engagement,
- un besoin de participation,
- un besoin d'une économie qui a du sens.

“ La vitalité associative traduit l'aspiration croissante des citoyens à s'engager et être partie prenante. 1 Français sur 2 est membre d'une association, 13 millions de bénévoles s'engagent quotidiennement pour un projet, et plus de 70 000 associations se créent chaque année. “

Philippe Jahshan,
Président du Mouvement associatif

Les actions portées par les associations et les solutions qu'elles proposent constituent une opportunité pour renouveler l'action publique. Afin que les candidats à la présidentielle prennent toute la mesure de cette dynamique, le Mouvement associatif les a interpellés, et émet 12 propositions.

[Lire nos 12 propositions](#)

Le Mouvement associatif souhaite d'une part, qu'il soit donné toute sa place au fait associatif. Cela passe notamment par **un ministère de la vie associative renforcé et mieux doté.**

D'autre part, **la possibilité pour chacun de s'engager tout au long de sa vie doit être soutenue par les pouvoirs publics.** Il faut intégrer la découverte de l'engagement dès le plus jeune âge dans les parcours éducatifs. Ou encore créer de nouveaux droits dans le cadre du Compte personnel d'activité (CPA) pour favoriser l'engagement bénévole et volontaire et poursuivre le soutien au service civique universel volontaire

Le Mouvement associatif rappelle que **les associations ne sont pas une économie alternative, mais un véritable modèle en soi.**

L'inscription de nouveaux indicateurs de richesse pour définir les politiques publiques, l'appui aux activités économiques d'intérêt général, le soutien au développement de l'épargne solidaire, sont autant d'actions qui seraient une reconnaissance des valeurs et du poids de ce modèle.

Enfin, **la consultation des citoyens et plus largement de la société civile organisée par les politiques qui les concernent est aujourd'hui un impératif et une aspiration partagée.** Nous proposons notamment que, dès le début du quinquennat, un projet de loi d'orientation soit présenté pour construire les cadres d'une démocratie renouvelée.

[En savoir plus](#)



→ LES ASSOCIATIONS EN 4 CHIFFRES

- ✓ 1,3 million d'associations
- ✓ 1,8 million de salariés
- ✓ 13 millions de bénévoles
- ✓ 3,2% de PIB

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

LE MANIFESTE POUR UN MOUVEMENT ASSOCIATIF

Au moyen de son Manifeste, le Mouvement associatif réaffirme la place des associations dans la construction d'une société plus juste et plus solidaire. Car il est convaincu que ces dernières ont des réponses à apporter aux multiples défis auxquels notre société fait face.

QUELQUES ACTIONS PHARES

Travailler avec les pouvoirs publics : nomination et coordination du groupe des associations au CESE, signature de la Charte des engagements réciproques, audits et contributions à l'Assemblée nationale ...

Valoriser la vitalité associative : Solutions d'associations, publications et infographies ...

Promouvoir un service civique de qualité : animation de la plateforme inter-associative, aide à l'organisation de forums de recrutement, site ressources et réunions d'information sur les territoires ...

Accompagner les associations dans leur fonction employeur : webinaires, recueil de pratiques et Prix pour l'emploi de qualité ...

Accompagner les associations dans leur transition numérique : RéZolutions numériques ...

Observer et analyser les mutations de la vie associative : Enquête sur la participation des associations aux conseils citoyens ...

MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



CONTACTS

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

28 place Saint-Georges 75009 Paris
01 40 36 85 27

Responsable Communication :
Fula Mesika - fmesika@lemouvementassociatif.org

RELATIONS MEDIAS

Agence Média Presse & Communication
Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi
06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99- @mapyntonga
agencerp@orange.fr
www.mp-c.eu

assistée de
Christine Legat
Attachée de presse
c.legat@hhhcommunication.com
06 61 56 05 69 - 01 70 25 32 58